



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 26 juin 2014

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h50

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.14) Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.7), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 1.1.11), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET (jusqu'au 2.2), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 1.1.14), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Pauline JEANNIN (à partir du 1.1.7), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Laetitia SIMON, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET (jusqu'au 0.2 et à partir du 4.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.4) Beure : M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Alain FELICE Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : Mme Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY, Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET (jusqu'au 5.4) Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY (à partir du 0.3), M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY François : M. Eric PETIT Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 1.1.10), Mme Ada LEUCI (à partir du 0.2) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ, Mme Corinne PETER Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, Mme Marie-Christine MARTINET Nancray : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 2.2) Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Annie SALOMEZ Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER, Mme Nicole WEINMAN (jusqu'au 1.1.4) Routelle : M. Daniel CUCHE Saône : M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT, Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, Mme Valérie BRIOT, Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thisse : Mme Laurence GUIBRET, M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN (jusqu'au 1.1.11), Vaire-Arcier : M. Charles PERROT Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.4)

**Étaient absents :** M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Myriam EL YASSA, M. Abdel GHEZALI, Mme Danielle POISSENOT, Mme Anne VIGNOT, M. Bertrand ASTRIC, M. Philippe COURTOT, Mme Marie-Pascale BRIENTINI, Mme Brigitte ANDREOSSO, Mme Orianne DELAGUE, Mme Martine GIVERNET, Mme Catherine CUINET, M. Hugues TRUDET, Mme Francine MARTIN, Mme Pascale HANUS, Mme Christine BITSCHENE, Mme Julie BAVEREL

**Secrétaire de séance :** M. Daniel HUOT

#### **Procurations de vote :**

**Mandants :** F. GALLIOU (jusqu'au 1.1.13), E. ALAUZET (jusqu'au 1.1.6), T. BIZE (à partir du 1.1.12), P. BONNET (à partir du 2.3), P. BONTEMPS (à partir du 1.2.1), G. CHALNOT, Y.M. DAHOUI, A. GHEZALI, P. JEANNIN (jusqu'au 1.1.6), D. POISSENOT, M. VIENET (à partir du 0.3 et jusqu'au 3.11), A. VIGNOT, M. ZEHAF (jusqu'au 1.1.3), O. DELAGUE, M. GIVERNET, F. MARTIN, P. HANUS, N. WEINMAN (à partir du 1.1.5), D. JACQUIN (à partir du 1.1.12), J. BAVEREL

**Mandataires :** F. BAILLY (jusqu'au 1.1.13), F. PRESSE (jusqu'au 1.1.6), E. MAILLOT (à partir du 1.1.12), L. FAGAUT (à partir du 2.3), A.S. ANDRIANTAVY (à partir du 1.2.1), T. MORTON, M. LOYAT, D. DARD, C. DEVESA (jusqu'au 1.1.6), C. MICHEL, J. GROSPERRIN (à partir du 0.3 et jusqu'au 3.11), C. CAULET, N. BODIN (jusqu'au 1.1.3), E. PETIT, F. LOPEZ, D. HUOT, P. DUCHEZEAU, J. KRIEGER (à partir du 1.1.5), J.P. MICHAUD (à partir du 1.1.12), P. CHANEY

**Délibération n°2014/002541**

**Rapport n°8.2 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil**

## Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

**Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président**

### Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

### **I. En matière financière**

Mise en place d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'épargne

Durée : 1 an, du 13/03/2014 au 12/03/2015

Montant : 20 000 000 €

Durée : 25 ans

Index : T4M + marge (1,50%)

Commission d'engagement : 26 000 €

Commission de non-utilisation : 0,10 %

#### Direction Tramway

Signature de 5 conventions portant accord sur une indemnisation en compensation de la gêne causée par les travaux de réalisation de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway avec différents professionnels, pour un montant total de 66 000 € et sur propositions de la Commission d'Indemnisation Amiable du Tramway.

### **II. En matière de marchés publics**

Mission de coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) relative à l'aménagement de locaux professionnels et de bureaux sur le site du dépôt de bus de Planoise

Titulaire : SOCOTEC

Montant : 3 300 € HT

Mission de contrôle technique relative à l'aménagement de locaux professionnels et de bureaux sur le site du dépôt de bus de Planoise

Titulaire : SOCOTEC

Montant : 4 884 € HT

Retrait d'amiante non friable dans le cadre de l'aménagement de locaux professionnels et de bureaux sur le site du dépôt de bus de Planoise

Titulaire : GCM DEMOLITION

Montant : 22 140 € HT

Prestations de régilage au centre d'enfouissement technique des Andiers

Titulaire : BONNEFOY, PBTP, ECTP.

Montant : 40 000 € HT minimum et 800 000 € HT maximum sur 4 ans

Entretien et maintenance des ascenseurs du patrimoine de la CAGB (Conservatoire et TEMIS) et des ascenseurs du FRAC

Lot n°1 : Ascenseurs pour les bâtiments de la cité des arts (CRR et FRAC) et pour le bâtiment TEMIS

Titulaire : THYSSEN KRUPP

Montant : 6 713,67 € HT

Lot n°2 : Monte-charge pour la cité des arts (FRAC)

Titulaire : FELLER INDUSTRIES

Montant : 6 797,40 € HT

Investigations complémentaires dans le cadre de l'étude des réseaux et équipements d'assainissement du Grand Besançon

Lot n°1 : Inspection télévisée

Titulaire : ADTEC CONTRÔLE

Montant : 8 150 € HT

Lot n°2 : Diagnostic de stations d'épuration

Titulaire : JDBE

Montant : 20 050 € HT

Lot n°3 : Mesures sur les réseaux d'assainissement et STEP

Titulaire : NALDEO

Montant : 11 210 € HT

Halte Fluviale de Deluz - Mission pour la réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre de la restructuration d'un bâtiment

Titulaire : GEOTEC

Montant : 1 974 € HT

Diagnostic amiante de 5 bâtiments sur le site du dépôt de bus de Planoise

Titulaire : QUALICONSULT

Montant : 1 755 € HT

Mission de coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) niveau 2 relative à la construction d'un bâtiment d'exploitation pour une pépinière d'entreprises maraîchères

Titulaire : SOCOTEC

Montant : 2 520 € HT

Mission de Contrôle Technique pour les phases de conception et de réalisation, relative à la construction d'un bâtiment d'exploitation pour une pépinière d'entreprises maraîchères

Titulaire : DEKRA INDUSTRIAL

Montant : 3 480 € HT

Entretien et maintenance des systèmes de sécurité incendie de la Cité des Arts

Titulaire : SIEMENS

Montant : 11 537,85 € HT

Réalisation d'un itinéraire modes doux vers la gare d'Ecole Valentin

Lot n°1 : Signalisation

Titulaire : AXIMUM

Montant : 29 804 € HT

Lot n°2 : Eclairage public

Titulaire : SOBECA

Montant : 6 232 € HT

Lot n°3 : Espaces verts

Titulaire : VDS PAYSAGE

Montant : 7 192,15 € HT

Marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement d'une boutique intermodale Gare Viotte à Besançon

Titulaire : AAU LHOMME NECTOUX

Montant : 11 000 € HT

Mission de coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) relative à l'aménagement d'une boutique Intermodale

Titulaire : NICOLAS ROY

Montant : 590 € HT

Mission de Contrôle technique relative à l'aménagement d'une boutique Intermodale

Titulaire : SOCOTEC

Montant : 1 400 € HT

Mise en place de locaux provisoires sur le dépôt de bus de Planoise

Titulaire : JPL

Montant : 8 945 € HT

Marché de pose de câbles et dispositifs de protection

Titulaire : CEGELEC

Montant : 3 053,75 € HT

Pépinière d'entreprises maraîchères à Chalezeule - Travaux de forage

Titulaire : FORAGES ET CHAUFFAGES DE L'EST

Montant : 28 390 € HT

Mission de conception et de suivi des travaux pour améliorer la correction acoustique de la salle de restauration du PIXEL à la Cité des Arts

Titulaire : KENGO KUMA

Montant : 7 100 € HT

Réalisation d'une expertise sur les dysfonctionnements constatés sur les circuits Hydrauliques paysagers de la Cité des Arts - Etude hydraulique et hydrobiologique

Titulaire : CABINET REILE

Montant : 8 300 € HT

Cité des Arts - Vérifications périodiques annuelles des installations et des équipements électriques - Chauffage - Ventilation - Climatisation - Gaz

Titulaire : SOCOTEC

Montant : 1 850 € HT

Aménagement sur terminus de bus « Rodia » - Marché de raccordement électrique d'un bungalow préfabriqué

Titulaire : SARL BALANCHE MICHEL

Montant : 609 € HT

Aménagement d'espaces verts sur terminus de bus « LAFAYETTE »

Titulaire : SAS FCE

Montant : 465€ HT

Acquisition de 3 sacqueboutes

Titulaire : EGGER

Montant : 10 162 € HT

Acquisition d'instruments "CUIVRES"

Lot n°1 : Cors d'étude

Titulaire : l'OLIFANT

Montant : 5 375 € HT

Lot n°2 : Cors professionnels

Titulaire : l'OLIFANT

Montant : 26 862 € HT

Lot n°3 : Cuivres divers

Titulaire : AJ ATELIER

Montant : 13 786 € HT

Avenant n°2 - lot n°10 « Cloison, Isolation, Peinture » du marché de construction du centre de maintenance de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : PERRIN

Montant initial : 189 292,16 € HT

Objet de l'avenant : Moins values (prestations marché non exécutées) et plus values (reprise peinture sol, mise en œuvre contre-cloison, ...)

Avenant notifié le : 27/02/2014

Incidence financière : - 21 009,60 € HT, soit une augmentation de 3,25 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°1 - lot n°17 « Machine à laver » du marché de construction du centre de maintenance de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : NEU

Montant initial : 273 000 € HT

Objet de l'avenant : Mise en œuvre conduites enterrées

Avenant notifié le : 27/02/2014

Incidence financière : - 2 251,00 € HT, soit une diminution de 0,82 % du montant initial du marché

Avenant n°4 au marché de Maîtrise d'Œuvre Infrastructure de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : EGIS

Montant initial : 6 430 662 € HT

Objet de l'avenant : Prestations d'études complémentaires et moins-values liées à l'exécution du marché

Avenant notifié le : 27/02/2014

Incidence financière : + 227 525 € et - 233 140 € HT, soit une augmentation de 13,31 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°1 au marché de Maîtrise d'Œuvre Système de Guidage et Signalisation de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : EGIS

Montant initial : 2 907 774 € HT

Objet de l'avenant : Etudes de conception complémentaires, modifications de tracé, ...

Avenant notifié le : 27/02/2014

Incidence financière : + 84 500 € HT, soit une augmentation de 2,91 % du montant initial du marché

Avenant n°3 au marché de Maîtrise d'Œuvre Centre de Maintenance de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : DRLW ARCHITECTES

Montant initial : 1 528 350 € HT

Objet de l'avenant : Honoraires études et suivi de prestations complémentaires, honoraires rédaction notification suivi marché complémentaire lot 7 CDM

Avenant notifié le : 27/02/2014

Incidence financière : + 77 590,33 € HT, soit une augmentation de 5,74 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°1 au marché de conseil et assistance aux contrats d'assurance

Titulaire : PROTECTAS

Montant initial : 21 840 € HT

Objet de l'avenant : Moins-values

Avenant notifié le : 20/03/2014

Incidence financière : - 1 152,00 € HT, soit une diminution de 5,27 % du montant initial du marché

Avenant n°3 - lot n°3 « Charpente métallique, Passerelles, Ponts roulants » du marché de construction du centre de maintenance de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : BRISARD DAMPIERRE

Montant initial : 639 169,10 € HT

Objet de l'avenant : Asservissement portillon d'accès au fonctionnement table élévatrice

Avenant notifié le : 25/03/2014

Incidence financière : + 3 230 € HT, soit une augmentation de 7,15 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°1 au marché de travaux de Bâtiment en Ligne de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : TRIOME

Montant initial : 526 000 € HT

Objet de l'avenant : Automatisation d'éclairage, changement ventelles, fourniture hygiaphone

Avenant notifié le : 28/03/2014

Incidence financière : + 8 609,40 € HT, soit une augmentation de 1,60 % du montant initial du marché

Avenant n°3 - lot n°5 « Menuiseries extérieures » du marché de construction du centre de maintenance de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : SODEX OBLIGER

Montant initial : 298 852,70 € HT

Objet de l'avenant : Travaux supplémentaires, prestations de finition

Avenant notifié le : 04/04/2014

Incidence financière : + 6 440 € HT, soit une augmentation de 14,69 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°3 - lot n°6 « Portes accordéons » du marché de construction du centre de maintenance de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : SOCIETE METALLURGIQUE DU FOREZ

Montant initial : 334 089,50 € HT

Objet de l'avenant : Fourniture et pose 4 poignées fixes

Avenant notifié le : 04/04/2014

Incidence financière : + 3 687 € HT, soit une augmentation de 7,61 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°3 - lot n°12 « Serrurerie » du marché de construction du centre de maintenance de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : SODEX OBLIGER

Montant initial : 343 119,60 € HT

Objet de l'avenant : Travaux supplémentaires prestations de finition

Avenant notifié le : 04/04/2014

Incidence financière : + 19 285 € HT, soit une augmentation de 14,67 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°2 - lot n°21 « Revêtement de sol » du marché de construction du centre de maintenance de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : REVETEC & CIE

Montant initial : 21 866 € HT

Objet de l'avenant : Fourniture et pose tapis de propreté

Avenant notifié le : 04/04/2014

Incidence financière : + 1 584 € HT, soit une augmentation de 14,71 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°2 - lot n°8 « Electricité » du marché de construction du centre de maintenance de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : SNEF

Montant initial : 950 000 € HT

Objet de l'avenant : Plus values (éclairage chemin piéton, ajout arrêt d'urgence, ...) et Moins values (suppression affichage conso photovoltaïque)

Avenant notifié le : 24/04/2014

Incidence financière : + 21 789,43 € HT, soit une augmentation de 5,57 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°1 - lot n°24 « Résine » du marché de construction du centre de maintenance de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : EUROSYNTHEC

Montant initial : 27 613,40 € HT

Objet de l'avenant : Résine pour les seuils de porte

Avenant notifié le : 24/04/2014

Incidence financière : + 3 500 € HT, soit une augmentation de 12,68 % du montant initial du marché

Avenant n°2 au marché de Travaux de voies ferrées et aménagement urbain INFRA 2

Titulaire : EUROVIA

Montant initial : 54 666 242,58 € HT

Objet de l'avenant : Intégration de nouveaux prix, travaux supplémentaires et modificatifs

Avenant notifié le : 17/05/2014

Incidence financière : + 748 464,93 € HT, soit une augmentation de 6,016 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°3 au marché d'étude de conception de véhicules de Tramway

Titulaire : CAF

Montant initial : 35 133 793 € HT

Objet de l'avenant : Modifications des équipements des rames (ajout de poignées, repose bras, ...)

Avenant notifié le : 17/05/2014

Incidence financière : + 131 571,46 € HT, soit une augmentation de 0,78 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

#### **IV. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances**

Contentieux :

- Défense des intérêts de la CAGB confiée à Me Parisi dans le cadre d'une requête en appel interjetée par la société ANSALDOBREDA le 31/01/2014 devant la Cour administrative d'appel de Nancy, contre le jugement du Tribunal administratif de Besançon du 24 septembre 2013 rejetant sa demande d'annulation du marché d'acquisition du matériel roulant
- Défense des intérêts de la CAGB confiée à Me Parisi dans le cadre d'une requête en référé expertise et provision déposée par M. CUENOT devant le Tribunal administratif de Besançon le 14/02/2014, pour dommages de travaux publics
- Défense des intérêts de la CAGB confiée à Me Parisi dans le cadre d'une requête en indemnisation pour dommages de travaux publics déposée par la SARL DINDAR devant le Tribunal administratif de Besançon le 27/02/2014
- Dépôt d'une requête en référé mesure utile devant le Tribunal administratif de Besançon le 11/03/2014, aux fins d'expulsion d'occupants sans titre de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Malcombe
- Dépôt d'une requête en référé expertise le 24/04/2014 par Me RICHER concernant le lot 6 (couverture, étanchéité, désenfumage, photovoltaïque) du marché de construction de la Cité des Arts
- Défense des intérêts de la CAGB confiée à Me RICHER dans le cadre d'une requête en référé expertise déposée par la société LAUBEUF le 06/05/2014 concernant le lot 7 (façades/bardages) du marché de construction de la Cité des Arts
- Dépôt d'une requête en référé mesure utile devant le Tribunal administratif de Besançon le 23/05/2014, aux fins d'expulsion d'occupants sans titre de l'aire de grands passages de Thise.

Dépôts de plainte :

- Le 1<sup>er</sup> mars 2014 pour des dégradations et des dépôts d'ordures sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Thise.
- Le 17 avril 2014 pour des dégradations électriques sur l'aire de Thise.
- Le 12 mai 2014 pour des graffitis sur la façade du Kiosque de Chamars.

**Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le - 4 JUIL. 2014